

Haute Autorité de Santé
Service Évaluation des Dispositifs (SED)
M. Hubert GALMICHE
Chef de Service
5 avenue du Stade de France
93218 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX

Paris, le 6 février 2025

OBJET : Contribution des Prestataires de Services et Distributeur de Matériel (PSDM) pour le pré-cadrage des travaux de révision de la nomenclature de la PPC et ses prestations associées

Cher Monsieur,

Nous vous remercions à nouveau d'avoir sollicité les prestataires de services et distributeurs de matériels (PSDM) dans la phase de pré-cadrage des travaux de révision de la nomenclature pour la PPC et ses prestations associées, initiée par la HAS à la suite de la saisine de la DSS.

Nous vous adressons aujourd'hui la contribution conjointe de nos trois organisations syndicales représentatives, que sont la FEDEPSAD, l'UNPDM et l'UPSADI. Les adhérents de ces trois organisations prennent en charge environ 1 500 000 des 1 800 000 patients traités par PPC en France, soit près de 85%.

Le dossier joint présente la contribution des prestataires de services et distributeurs de matériels (PSDM).

Il vise à décrire précisément les prestations associées à la PPC qui sont effectivement réalisées dans le cadre du traitement du syndrome d'apnées/hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS), à en objectiver le service rendu et à proposer des évolutions en termes de conditions de prescriptions, de mise en place, d'organisation et de suivi de la prestation, afin d'améliorer le service médical apporté au patient dans le cadre de son traitement par PPC.

L'ensemble des données aujourd'hui disponibles confirme l'intérêt médical et organisationnel de la prestation, pour permettre un traitement optimal par pression positive continue (PPC) chez les patients atteints de SAHOS, et démontre ainsi la valeur de la prestation, au-delà des effets propres au dispositif médical.

Nous portons également à votre attention le fait que plusieurs études spécifiques françaises visant à évaluer l'impact de la prestation associée au traitement par PPC sont en cours, et permettront de compléter la démonstration de valeur en France.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de notre sincère considération.

Louis Champion
Président de la Fédération des PSAD



Jean-Roch Meunier
Président de l'UNPDM



Didier Daoulas
Président de l'UPSADI

